

DOCUMENT CADRE PROGRAMME MONDIAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

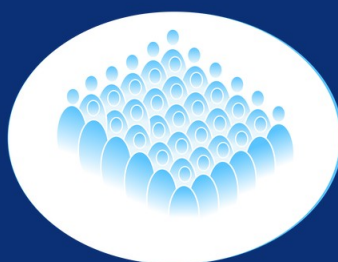
PROGRAMME MONDIAL D'APPUI
AU DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DÉVELOPPEMENT
世界发展协会
الرابطة العالمية للتنمية
Всемирная ассоциация по развитию
ASOCIACIÓN MUNDIAL PARA EL DESARROLLO

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEUPLES

— UNE VISION MONDIALE —
UNE MISSION DE L'AMD



WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DEVELOPPEMENT
世界发展协会
الرابطة العالمية للتنمية
Всемирная ассоциация по развитию
ASOCIACIÓN MUNDIAL PARA EL DESARROLLO

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEUPLES

— UNE VISION MONDIALE —
UNE MISSION DE L'AMD

SOMMAIRE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	5
AVANT-PROPOS.....	6
INTRODUCTION.....	7
I – NATURE, PORTÉE ET POSITIONNEMENT DU PROGRAMME.....	8
II – CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	10
III – VISION , OBJECTIF , RÉSULTATS ATTENDUS.....	12
III.1. Vision.....	13
III.2. Objectif général.....	13
III.3. Objectifs spécifiques.....	13
III.4. Résultats attendus.....	13
IV – AXES STRATÉGIQUES ET DOMAINES D'INTERVENTION.....	15
IV.1. Axe stratégique 1 : Gouvernance scientifique et renforcement institutionnel.....	16
IV.2. Axe stratégique 2 : Infrastructures scientifiques et capacités de recherche.....	16
IV.3. Axe stratégique 3 : Recherche appliquée, innovation et technologies émergentes.....	17
IV.4. Axe stratégique 4 : Valorisation scientifique et concrétisation des innovations.....	17
IV.5. Axe stratégique 5 : Coopération scientifique et développement des compétences.....	17
IV.6. Domaines d'intervention et complémentarités intersectorielles.....	17
V – ARCHITECTURE ET ORGANISATION DU PROGRAMME MONDIAL D'APPUI À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.....	19
V.1. Structuration générale du Programme.....	20
V.2. Articulation entre Programme, projets et initiatives scientifiques.....	20
V.3. Rôle des observatoires mondiaux et structures opérationnelles de l'AMD.....	21
V.4. Évolutivité et adaptabilité du cadre programmatique.....	21
VI – GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME MONDIAL D'APPUI À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.....	22
VI.1. Enjeux de la gouvernance du Programme.....	23
VI.2. Principes généraux de gouvernance.....	23
VI.3. Niveau stratégique de gouvernance.....	23
VI.4. Pilotage programmatique sectoriel.....	24
VI.5. Articulation avec les États et les partenaires.....	24
VII – MISE EN ŒUVRE ET INSCRIPTION DES PROJETS.....	25
VII.1. Logique générale de mise en œuvre.....	26
VII.2. Inscription des projets dans le Programme.....	26

VII.3. Coordination opérationnelle.....	27
VIII — PARTENARIATS, FINANCEMENT ET DURABILITÉ.....	28
VIII.1. Partenariats stratégiques.....	29
VIII.2. Mobilisation et gestion des ressources financières.....	29
VIII.3. Mécanismes de financement programmatiques.....	30
VIII.4. Durabilité financière du Programme.....	30
IX — SUIVI, ÉVALUATION, REDEVABILITÉ ET COMMUNICATION.....	31
IX.1. Cadre de résultats et indicateurs sectoriels.....	32
IX.2. Dispositif de suivi et d'évaluation.....	32
IX.3. Redevabilité et communication des résultats.....	33
X — GESTION DES RISQUES, CONFORMITÉ ET PÉRENNITÉ.....	34
X.1. Gestion des risques et conformité.....	35
X.2. Durabilité institutionnelle et opérationnelle.....	35
CONCLUSION.....	36

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Programme mondial d'appui à la recherche scientifique constitue le cadre programmatique sectoriel à travers lequel l'Association Mondiale pour le Développement (AMD) structure son engagement en faveur du développement de la recherche, de l'innovation scientifique et de la valorisation des connaissances. Il vise à accompagner les États, les institutions académiques, les centres de recherche et les acteurs scientifiques dans le renforcement des capacités de recherche et dans la transformation des productions scientifiques en solutions concrètes capables de répondre aux enjeux contemporains du développement durable.

Dans de nombreux contextes, les systèmes de recherche scientifique demeurent confrontés à des contraintes structurelles importantes liées à l'insuffisance des infrastructures de recherche, à la faiblesse des mécanismes de financement, aux déficits de coopération scientifique et aux capacités limitées de valorisation des résultats de recherche. De nombreuses initiatives scientifiques, bien que pertinentes et prometteuses, peinent ainsi à dépasser le stade expérimental ou académique faute de dispositifs capables d'accompagner leur maturation, leur application opérationnelle ou leur intégration dans les dynamiques économiques, sociales et technologiques.

Face à ces enjeux, le Programme mondial d'appui à la recherche scientifique propose une approche intégrée destinée à renforcer les capacités institutionnelles, techniques et organisationnelles des systèmes de recherche tout en soutenant les mécanismes de valorisation, de transfert technologique et de concrétisation des innovations scientifiques.

Le Programme s'inscrit dans les principaux cadres internationaux relatifs à la science, à l'innovation et au développement durable, notamment les Objectifs de Développement Durable liés à l'éducation, à l'innovation, à l'industrie et aux partenariats scientifiques internationaux, ainsi que les orientations internationales relatives à l'économie de la connaissance et au développement de la recherche appliquée.

À travers ses orientations stratégiques, le Programme vise à renforcer la contribution de la recherche scientifique au développement économique, social, environnemental et technologique, tout en favorisant une meilleure articulation entre production scientifique, innovation et transformation durable des sociétés.

AVANT-PROPOS

La recherche scientifique constitue l'un des principaux moteurs de production de connaissances, d'innovation et de transformation des sociétés contemporaines. Les avancées scientifiques influencent directement les dynamiques de développement économique, les progrès technologiques, les politiques publiques et les capacités des États à répondre aux défis sanitaires, environnementaux, énergétiques, agricoles et industriels.

Les transformations économiques et technologiques mondiales renforcent aujourd'hui la nécessité de disposer de systèmes de recherche capables de produire des connaissances stratégiques, de soutenir l'innovation et d'accompagner durablement les processus de développement. Les enjeux liés à la compétitivité scientifique, à la souveraineté technologique et à l'économie de la connaissance deviennent des dimensions centrales des politiques de développement durable.

Malgré les progrès réalisés dans plusieurs domaines, de nombreux systèmes de recherche demeurent confrontés à des difficultés structurelles limitant leur capacité de production scientifique et de valorisation des connaissances. Les insuffisances de financement, la faiblesse des infrastructures scientifiques, les difficultés d'accès aux équipements spécialisés et les limites des mécanismes de transfert technologique réduisent l'impact des travaux de recherche sur les dynamiques de développement.

Par ailleurs, de nombreuses recherches scientifiques n'aboutissent pas à des applications concrètes ou à des réalisations opérationnelles malgré leur potentiel d'innovation et leur pertinence stratégique. L'absence de dispositifs de maturation scientifique, de valorisation technologique et d'accompagnement à la mise en œuvre constitue un obstacle majeur à la transformation des connaissances en solutions applicables aux besoins des populations et des territoires.

Dans ce contexte, l'Association Mondiale pour le Développement inscrit son action dans une approche programmatique structurée à travers le Programme mondial d'appui à la recherche scientifique. Ce cadre vise à renforcer durablement les capacités des systèmes de recherche et à soutenir la concrétisation des innovations scientifiques au service du développement durable.

Hugues B.GNIMADI

Président exécutif

INTRODUCTION

La recherche scientifique occupe aujourd'hui une place centrale dans les dynamiques de transformation économique, technologique et sociale. Les systèmes de recherche jouent un rôle déterminant dans la production de connaissances, le développement des innovations, l'amélioration des politiques publiques et la recherche de solutions adaptées aux défis contemporains.

Dans de nombreux pays, les capacités de recherche scientifique demeurent toutefois confrontées à des contraintes structurelles importantes. Les insuffisances d'infrastructures de recherche, les difficultés de financement, les capacités limitées de coopération scientifique et la faiblesse des dispositifs de valorisation réduisent la capacité des systèmes scientifiques à produire des impacts durables.

Les défis liés à la santé, à l'énergie, à l'environnement, à l'agriculture, au numérique et à l'industrialisation renforcent davantage la nécessité de développer des systèmes scientifiques plus performants et mieux articulés avec les dynamiques de développement économique et social.

Parallèlement, un nombre important de travaux de recherche, d'innovations scientifiques et de résultats expérimentaux demeurent sans application opérationnelle réelle malgré leur potentiel stratégique. Les difficultés liées à la maturation technologique, à la valorisation des résultats, à l'industrialisation des innovations ou à leur transfert vers les secteurs productifs limitent fortement leur contribution au développement.

Dans plusieurs contextes, les recherches scientifiques restent ainsi confinées à des productions académiques insuffisamment connectées aux mécanismes de mise en œuvre, aux besoins des territoires ou aux capacités d'investissement technologique nécessaires à leur concrétisation.

Le Programme mondial d'appui à la recherche scientifique répond à cette nécessité de structuration scientifique et technologique. Il vise à offrir un cadre stratégique capable d'accompagner durablement les systèmes de recherche dans la production de connaissances utiles, la valorisation des innovations et la concrétisation des résultats scientifiques dans les différents secteurs du développement durable.

I –

NATURE, PORTÉE ET POSITIONNEMENT DU PROGRAMME



Le Programme mondial d'appui à la recherche scientifique constitue le cadre programmatique sectoriel à travers lequel l'Association Mondiale pour le Développement structure son engagement dans les domaines de la recherche, de l'innovation scientifique et de la valorisation des connaissances.

Le Programme privilégie une approche systémique destinée à renforcer les capacités institutionnelles, techniques et scientifiques des systèmes de recherche tout en améliorant les mécanismes de valorisation, de transfert technologique et de concrétisation des productions scientifiques.

Sa portée couvre notamment la recherche fondamentale, la recherche appliquée, les infrastructures scientifiques, les laboratoires de recherche, les mécanismes de transfert technologique, les dispositifs d'innovation scientifique, les plateformes de coopération scientifique et les systèmes de valorisation des résultats de recherche.

Au sein de l'architecture de l'AMD, le Programme assure l'articulation entre les orientations stratégiques liées au développement scientifique et les interventions opérationnelles soutenues dans les différents domaines de la recherche et de l'innovation.

II –

CONTEXTE ET JUSTIFICATION



Les systèmes de recherche scientifique jouent un rôle essentiel dans les dynamiques de développement durable, de compétitivité économique et d'innovation technologique. Les capacités scientifiques influencent directement la production de connaissances, l'innovation industrielle, la résilience technologique et la capacité des sociétés à répondre aux défis contemporains.

Dans de nombreux pays, les systèmes de recherche demeurent confrontés à des contraintes structurelles importantes. Les insuffisances de financement, les déficits d'infrastructures scientifiques, les capacités limitées de coopération internationale et la faiblesse des équipements de recherche réduisent les possibilités de développement scientifique durable.

Les difficultés de valorisation des travaux de recherche constituent également un enjeu majeur. De nombreux résultats scientifiques, innovations expérimentales et projets de recherche ne dépassent pas les phases académiques ou pilotes malgré leur potentiel d'application dans les domaines économiques, sanitaires, environnementaux, agricoles ou technologiques.

Les mécanismes de transfert technologique, de maturation des innovations et de mise en relation entre recherche scientifique et secteurs productifs demeurent souvent insuffisamment développés. Cette situation limite fortement la transformation des connaissances scientifiques en solutions opérationnelles capables de répondre aux besoins des territoires et des populations.

Par ailleurs, les interventions liées à la recherche scientifique restent fréquemment fragmentées entre plusieurs initiatives institutionnelles insuffisamment coordonnées. Cette dispersion réduit la cohérence des politiques scientifiques et ralentit les dynamiques d'innovation et de valorisation scientifique.

Face à ces enjeux, la mise en place de cadres programmatiques intégrés apparaît comme une nécessité stratégique. Une approche structurée permet de renforcer les capacités scientifiques, d'améliorer la coordination des politiques de recherche et de soutenir durablement la concrétisation des innovations scientifiques.

Le Programme mondial d'appui à la recherche scientifique s'inscrit dans cette perspective. Il constitue un cadre stratégique destiné à accompagner les systèmes de recherche dans le développement des capacités scientifiques, la valorisation des connaissances et la transformation des résultats de recherche en réalisations concrètes au service du développement durable.

III –

VISION, OBJECTIF, RÉSULTATS ATTENDUS



III.1. Vision

La vision portée par le Programme mondial d'appui à la recherche scientifique vise à contribuer à l'émergence de systèmes scientifiques performants, innovants et capables de transformer durablement les connaissances, les découvertes et les innovations en solutions concrètes répondant aux enjeux économiques, sociaux, environnementaux et technologiques des sociétés contemporaines.

III.2. Objectif général

L'objectif général du Programme mondial d'appui à la recherche scientifique consiste à structurer et renforcer les interventions destinées à développer les capacités scientifiques, soutenir l'innovation et favoriser la valorisation ainsi que la concrétisation des résultats de recherche dans les différents secteurs du développement durable.

III.3. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du Programme sont les suivants :

- Renforcer les capacités institutionnelles, techniques et scientifiques des systèmes de recherche
- Améliorer les infrastructures scientifiques et les équipements de recherche ;
- Soutenir la recherche appliquée et les dynamiques d'innovation scientifique ;
- Renforcer les mécanismes de valorisation des résultats de recherche et de transfert technologique ;
- Favoriser la maturation des innovations scientifiques et leur concrétisation opérationnelle ;
- Développer les coopérations scientifiques et les réseaux de recherche ;
- Consolider les capacités de gouvernance et de pilotage des politiques scientifiques.

III.4. Résultats attendus

Les résultats attendus du Programme portent sur des changements structurels visant à renforcer durablement les capacités scientifiques, les dynamiques d'innovation et les mécanismes de valorisation des connaissances.

Les principaux résultats attendus sont notamment les suivants :

- Une amélioration des capacités institutionnelles et scientifiques des systèmes de recherche ;
- Un renforcement des infrastructures et équipements scientifiques ;
- Une progression des capacités de recherche appliquée et d'innovation technologique ;
- Une amélioration des mécanismes de valorisation scientifique et de transfert technologique ;
- Une augmentation du nombre d'innovations scientifiques concrétisées et mises en application ;
- Un renforcement des coopérations scientifiques nationales et internationales ;
- Une amélioration des capacités de gouvernance et de pilotage des politiques scientifiques.

SYNTHÈSE — SECTION III	
Objectifs spécifiques et résultats attendus du Programme	
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	RÉSULTATS ATTENDUS
1 Renforcer les capacités institutionnelles, techniques et scientifiques	1 Amélioration des capacités institutionnelles et scientifiques des systèmes de recherche
2 Améliorer les infrastructures scientifiques et les équipements de recherche	2 Renforcement des infrastructures et équipements scientifiques
3 Soutenir la recherche appliquée et les dynamiques d'innovation scientifique	3 Progression des capacités de recherche appliquée et d'innovation technologique
4 Renforcer la valorisation des résultats et le transfert technologique	4 Amélioration des mécanismes de valorisation scientifique et de transfert technologique
5 Favoriser la maturation des innovations et leur concrétisation opérationnelle	5 Augmentation des innovations scientifiques concrétisées et mises en application
6 Développer les coopérations scientifiques et les réseaux de recherche	6 Renforcement des coopérations scientifiques nationales et internationales
7 Consolider la gouvernance et le pilotage des politiques scientifiques	7 Amélioration des capacités de gouvernance et de pilotage des politiques scientifiques

Synthèse — objectifs spécifiques et résultats attendus du Programme mondial Recherche Scientifique

IV –

AXES STRATÉGIQUES ET DOMAINES D'INTERVENTION



Les axes stratégiques du Programme mondial d'appui à la recherche scientifique constituent les principaux cadres d'orientation destinés à structurer les interventions soutenues dans les domaines de la recherche, de l'innovation scientifique et de la valorisation des connaissances.

Cette structuration vise à renforcer la cohérence des politiques scientifiques, à améliorer les capacités des systèmes de recherche et à soutenir des dynamiques durables de production scientifique, d'innovation technologique et de concrétisation des résultats de recherche.

SYNTHÈSE — SECTION IV
Les cinq axes stratégiques du Programme

N°	AXE STRATÉGIQUE	INTERVENTIONS CLÉS
1	Gouvernance scientifique et renforcement institutionnel	Politiques scientifiques · Cadres réglementaires · Coordination institutionnelle
2	Infrastructures scientifiques et capacités de recherche	Laboratoires et équipements · Plateformes de recherche · Centres scientifiques
3	Recherche appliquée, innovation et technologies émergentes	Programmes de recherche · Innovation technologique · Solutions appliquées
4	Valorisation scientifique et concrétisation des innovations	Transfert technologique · Maturation des innovations · Propriété intellectuelle
5	Coopération scientifique et développement des compétences	Réseaux de recherche · Partenariats académiques · Formation des chercheurs

Les cinq axes stratégiques du Programme mondial Recherche Scientifique

IV.1. Axe stratégique 1 : Gouvernance scientifique et renforcement institutionnel

Le premier axe stratégique vise à renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles et réglementaires des systèmes de recherche afin d'améliorer la gouvernance scientifique et le pilotage des politiques de recherche.

Les interventions soutenues concernent notamment la planification scientifique, les politiques de recherche, les mécanismes de coordination institutionnelle et le renforcement des capacités administratives des structures scientifiques.

IV.2. Axe stratégique 2 : Infrastructures scientifiques et capacités de recherche

Le deuxième axe stratégique porte sur le développement des infrastructures scientifiques et le renforcement des capacités techniques de recherche afin d'améliorer les conditions de production scientifique et technologique.

Les interventions concernent notamment les laboratoires, les plateformes scientifiques, les équipements spécialisés, les centres de recherche et les dispositifs d'appui aux activités scientifiques et expérimentales.

IV.3. Axe stratégique 3 : Recherche appliquée, innovation et technologies émergentes

Le troisième axe stratégique vise à soutenir la recherche appliquée, l'innovation scientifique et le développement de solutions technologiques adaptées aux enjeux contemporains du développement durable.

Les interventions soutenues portent notamment sur les projets scientifiques appliqués, les technologies émergentes, les innovations sectorielles et les dynamiques de recherche orientées vers les besoins économiques, sociaux, environnementaux et industriels.

IV.4. Axe stratégique 4 : Valorisation scientifique et concrétisation des innovations

Le quatrième axe stratégique est consacré à la valorisation des résultats de recherche et à la concrétisation des innovations scientifiques afin de renforcer leur contribution au développement économique, technologique et social.

Les interventions concernent notamment les mécanismes de transfert technologique, la maturation des projets scientifiques, l'accompagnement des innovations vers des applications concrètes, les dispositifs de prototypage et les passerelles entre recherche scientifique et secteurs productifs.

IV.5. Axe stratégique 5 : Coopération scientifique et développement des compétences

Le cinquième axe stratégique vise à renforcer les coopérations scientifiques et le développement des compétences afin de favoriser les échanges de connaissances et la consolidation des capacités humaines dans les domaines de la recherche et de l'innovation.

Les interventions soutenues portent notamment sur les réseaux scientifiques, les partenariats académiques, la mobilité scientifique, la formation des chercheurs et le développement des compétences scientifiques et technologiques.

IV.6. Domaines d'intervention et complémentarités intersectorielles

Les axes stratégiques du Programme se déclinent en plusieurs domaines d'intervention liés à la recherche fondamentale, à la recherche appliquée, à l'innovation scientifique, aux infrastructures de recherche, au transfert technologique et à la valorisation des connaissances.

Le Programme entretient également des complémentarités avec les secteurs de l'innovation et du numérique, de l'énergie, de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, du développement industriel et du capital

humain afin de renforcer la cohérence des dynamiques scientifiques et technologiques au service du développement durable.

V –

ARCHITECTURE ET ORGANISATION DU PROGRAMME



L'architecture du Programme mondial d'appui à la recherche scientifique est conçue pour assurer la cohérence, la continuité et la complémentarité des interventions soutenues dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de la valorisation scientifique. Cette organisation vise à renforcer l'articulation entre les orientations stratégiques du Programme, les politiques scientifiques nationales et les initiatives opérationnelles développées dans les différents domaines de la recherche.

Cette structuration permet également d'améliorer la coordination des acteurs scientifiques, de renforcer les capacités de pilotage des systèmes de recherche et de consolider progressivement les mécanismes de transformation des productions scientifiques en réalisations concrètes et applicables.

V.1. Structuration générale du Programme

La structuration générale du Programme vise à organiser les interventions soutenues autour d'un cadre programmatique cohérent capable d'articuler les dimensions scientifiques, technologiques, institutionnelles et opérationnelles de la recherche.

Cette organisation permet de distinguer les fonctions d'orientation stratégique, de coordination programmatique et de mise en œuvre opérationnelle. Elle contribue à renforcer la cohérence des interventions et à améliorer la consolidation des résultats scientifiques et technologiques produits dans les différents secteurs.

V.2. Articulation entre Programme, projets et initiatives scientifiques

L'articulation entre le Programme et les projets scientifiques vise à inscrire les différentes initiatives de recherche dans une dynamique cohérente de développement scientifique et d'innovation durable.

Les projets soutenus dans les domaines de la recherche appliquée, des technologies émergentes, de l'innovation et du transfert technologique sont ainsi considérés comme des contributions complémentaires à une stratégie programmatique plus large. Cette approche favorise la continuité des travaux scientifiques et renforce les possibilités de concrétisation des innovations développées.



Architecture du Programme mondial d'appui au développement de la recherche scientifique

V.3. Rôle des observatoires mondiaux et structures opérationnelles de l'AMD

Les observatoires et structures techniques de l'AMD jouent un rôle essentiel dans l'analyse des dynamiques scientifiques, la production de connaissances stratégiques et l'appui à la prise de décision dans les domaines de la recherche et de l'innovation.

Leur contribution permet d'améliorer les diagnostics scientifiques, de renforcer les capacités de suivi des politiques de recherche et de soutenir l'identification des innovations à fort potentiel de valorisation et d'application opérationnelle.

V.4. Évolutivité et adaptabilité du cadre programmatique

Le Programme mondial d'appui à la recherche scientifique est conçu comme un cadre évolutif capable de s'adapter aux transformations scientifiques, technologiques et économiques contemporaines.

Cette flexibilité permet d'intégrer progressivement de nouvelles priorités liées aux technologies émergentes, à l'innovation scientifique, aux nouveaux champs de recherche et aux évolutions des besoins des sociétés et des territoires tout en assurant la continuité et la pertinence des interventions soutenues.

VI –

GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME



La gouvernance du Programme mondial d'appui à la recherche scientifique constitue un levier stratégique destiné à assurer la cohérence, l'efficacité et la durabilité des interventions soutenues dans les domaines de la recherche, de l'innovation et du transfert technologique.

Cette gouvernance vise à renforcer les mécanismes de coordination scientifique, à améliorer le pilotage des politiques de recherche et à favoriser une meilleure articulation entre les différents acteurs institutionnels, académiques, techniques et scientifiques.

VI.1. Enjeux de la gouvernance du Programme

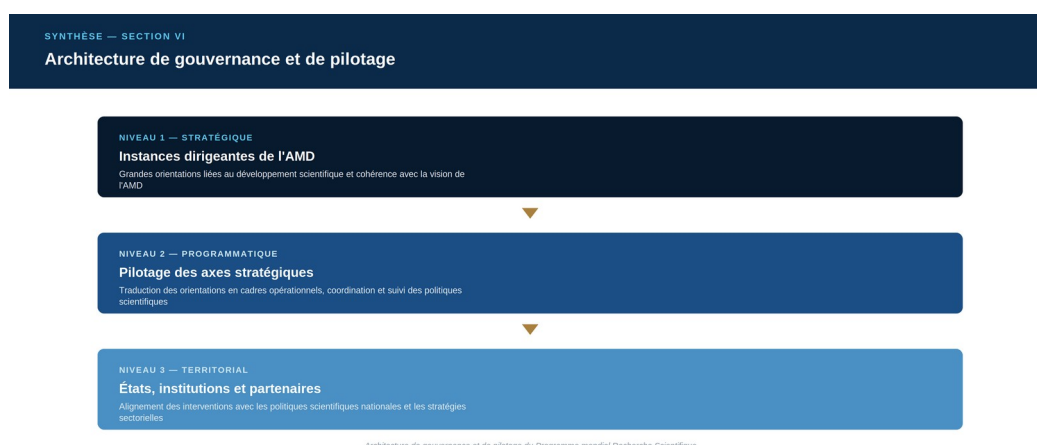
Les enjeux de gouvernance liés au Programme concernent principalement la capacité des institutions scientifiques et des acteurs de la recherche à conduire des politiques scientifiques cohérentes, innovantes et adaptées aux besoins de développement.

Dans cette perspective, le Programme privilégie des mécanismes de gouvernance capables de soutenir la coordination scientifique, la valorisation des connaissances et le développement des capacités d'innovation et de transfert technologique.

VI.2. Principes généraux de gouvernance

L'organisation de la gouvernance du Programme repose sur des principes destinés à assurer la transparence, la clarté des responsabilités et la cohérence des interventions soutenues dans les domaines de la recherche scientifique et de l'innovation.

Cette approche privilégie également l'appropriation institutionnelle des dynamiques scientifiques, la participation des communautés de recherche et le renforcement des capacités de coordination entre les différents niveaux de gouvernance scientifique.



VI.3. Niveau stratégique de gouvernance

Le niveau stratégique du Programme est chargé de définir les grandes orientations liées au développement scientifique, d'assurer la cohérence

institutionnelle du Programme et de renforcer son alignement avec les cadres internationaux relatifs à la recherche, à l'innovation et au développement technologique.

Cette fonction stratégique contribue également à intégrer les évolutions scientifiques, technologiques et économiques susceptibles d'influencer les politiques scientifiques et les systèmes de recherche.

VI.4. Pilotage programmatique sectoriel

Le pilotage programmatique sectoriel vise à assurer la traduction des orientations stratégiques en cadres opérationnels cohérents et adaptés aux réalités scientifiques, technologiques et institutionnelles.

Cette approche permet de renforcer le suivi des interventions, d'améliorer la coordination des actions scientifiques et de soutenir la consolidation des résultats produits dans les domaines de la recherche et de l'innovation.

VI.5. Articulation avec les États et les partenaires

Le Programme prévoit des mécanismes d'articulation étroite avec les États, les universités, les centres de recherche, les structures scientifiques et les acteurs intervenant dans les domaines de la recherche et de l'innovation technologique.

Cette articulation vise à renforcer l'alignement des interventions avec les politiques scientifiques nationales, à favoriser la cohérence des stratégies de recherche et à soutenir la mobilisation coordonnée des expertises scientifiques et techniques nécessaires au développement des systèmes de recherche et à la concrétisation des innovations scientifiques.

VII –

MISE EN ŒUVRE ET INSCRIPTION DES PROJETS



La mise en œuvre du Programme mondial d'appui à la recherche scientifique repose sur une logique de cohérence scientifique et technologique destinée à inscrire les interventions soutenues dans des dynamiques durables de production de connaissances, d'innovation et de valorisation scientifique.

Cette approche privilégie l'intégration des projets scientifiques dans les politiques nationales de recherche, les stratégies d'innovation et les dispositifs institutionnels existants afin de renforcer la continuité des travaux scientifiques et d'améliorer les possibilités de concrétisation des résultats de recherche.

VII.1. Logique générale de mise en œuvre

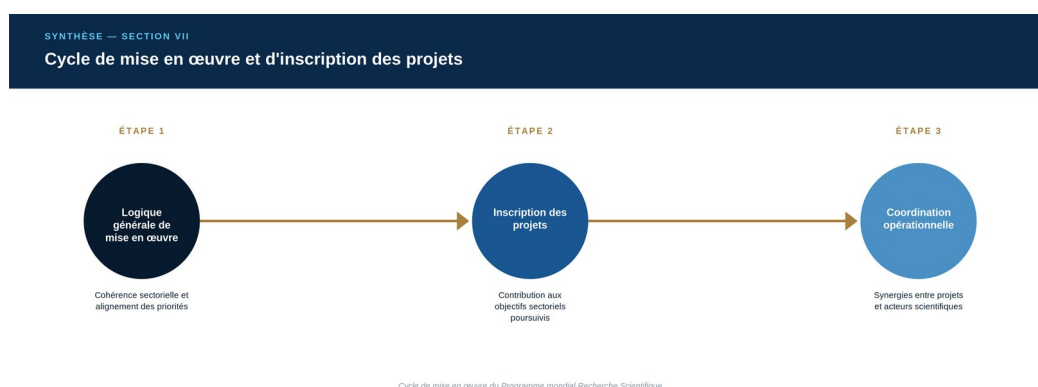
La logique générale de mise en œuvre vise à assurer l'alignement des interventions avec les orientations stratégiques du Programme et les priorités scientifiques des États, des institutions académiques et des systèmes de recherche.

Les actions soutenues sont conçues de manière à renforcer durablement les capacités scientifiques, à améliorer les conditions de production de la recherche et à soutenir les dynamiques de valorisation des innovations scientifiques.

VII.2. Inscription des projets dans le Programme

L'inscription des projets dans le Programme constitue un mécanisme destiné à renforcer la cohérence des interventions scientifiques et leur contribution aux objectifs sectoriels poursuivis.

Chaque projet scientifique est ainsi considéré comme une composante d'une dynamique plus large visant à améliorer les capacités de recherche, à renforcer les mécanismes de valorisation scientifique et à favoriser la transformation progressive des résultats de recherche en réalisations opérationnelles, solutions technologiques ou applications concrètes adaptées aux besoins des territoires et des populations.



VII.3. Coordination opérationnelle

La coordination opérationnelle vise à améliorer les synergies entre les interventions soutenues dans les domaines de la recherche scientifique, de l'innovation technologique et du transfert de connaissances.

Elle contribue à renforcer l'efficacité des actions scientifiques, à limiter les risques de dispersion des initiatives et à optimiser l'utilisation des ressources techniques, humaines et institutionnelles mobilisées dans les différents secteurs de recherche.

PARTENARIATS, FINANCEMENT ET DURABILITÉ



Le développement des systèmes de recherche scientifique nécessite une mobilisation coordonnée des institutions publiques, des universités, des centres de recherche, des structures techniques et des acteurs intervenant dans les domaines de la science, de l'innovation et du développement technologique.

Le Programme privilégie ainsi des approches partenariales destinées à renforcer la cohérence des politiques scientifiques, à améliorer les capacités de recherche et à soutenir durablement les mécanismes de valorisation et de concrétisation des innovations scientifiques.

VIII.1. Partenariats stratégiques

Les partenariats stratégiques développés dans le cadre du Programme visent à renforcer la coopération entre les universités, les centres de recherche, les laboratoires scientifiques, les structures technologiques, les collectivités territoriales et les institutions intervenant dans les domaines de la recherche et de l'innovation.

Ces partenariats contribuent au partage d'expertise, à la mutualisation des ressources scientifiques et au développement de solutions adaptées aux besoins économiques, sociaux, environnementaux et technologiques des territoires.

VIII.2. Mobilisation et gestion des ressources financières

La mobilisation des ressources financières vise à soutenir durablement les interventions liées au développement scientifique, aux infrastructures de recherche et à la valorisation des innovations.

La gestion des ressources repose sur des principes de transparence, de redevabilité et d'efficacité afin de garantir une utilisation cohérente des financements mobilisés et de renforcer la crédibilité du Programme.



VIII.3. Mécanismes de financement programmatiques

Le Programme privilégie des mécanismes de financement capables de soutenir des projets scientifiques de moyen et long terme et d'accompagner durablement les dynamiques de recherche appliquée, de maturation technologique et de valorisation scientifique.

Ces mécanismes peuvent inclure des dispositifs d'appui programmatique, des fonds de soutien à l'innovation scientifique, des mécanismes d'accompagnement à la maturation des projets de recherche ou des approches compatibles avec les cadres institutionnels nationaux et les priorités scientifiques sectorielles.

VIII.4. Durabilité financière du Programme

La durabilité financière du Programme repose sur le renforcement progressif des capacités nationales de financement de la recherche scientifique et sur l'intégration des priorités scientifiques et technologiques dans les politiques publiques et les mécanismes budgétaires nationaux.

Cette approche vise à soutenir des mécanismes durables de développement scientifique et à réduire les difficultés de continuité qui empêchent souvent les projets de recherche prometteurs d'aboutir à des réalisations concrètes et opérationnelles.

IX —

SUIVI, ÉVALUATION, REDEVABILITÉ ET COMMUNICATION



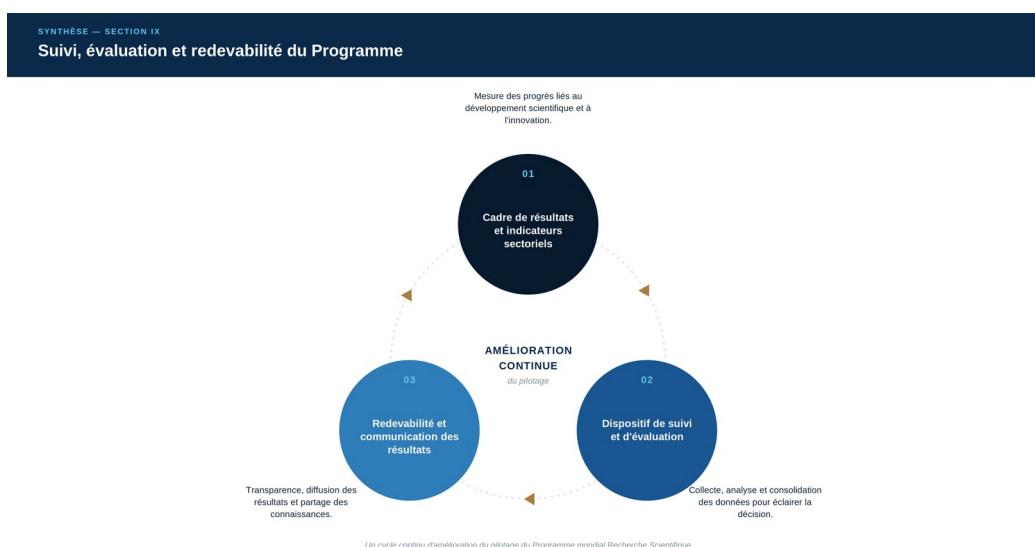
Le suivi et l'évaluation du Programme mondial d'appui à la recherche scientifique constituent des outils essentiels pour apprécier l'évolution des systèmes de recherche, mesurer les résultats obtenus et renforcer la qualité du pilotage des politiques scientifiques et technologiques.

Cette démarche vise également à améliorer la transparence des interventions, à renforcer la redevabilité scientifique et à soutenir l'amélioration continue des mécanismes de production, de valorisation et de concrétisation des connaissances scientifiques.

IX.1. Cadre de résultats et indicateurs sectoriels

Le cadre de résultats du Programme vise à mesurer les progrès réalisés dans les domaines de la recherche scientifique, de l'innovation technologique et de la valorisation des connaissances.

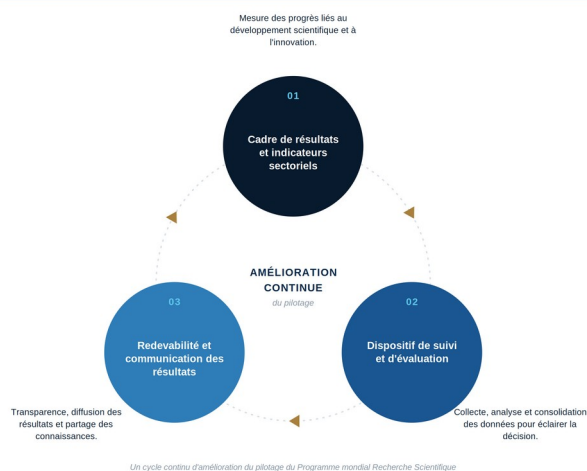
Les indicateurs retenus permettent notamment d'apprécier les évolutions liées aux capacités de recherche, aux infrastructures scientifiques, aux innovations développées, aux mécanismes de transfert technologique et au nombre de projets scientifiques ayant abouti à des applications concrètes ou à des solutions opérationnelles.



IX.2. Dispositif de suivi et d'évaluation

Le dispositif de suivi et d'évaluation vise à mesurer la performance des interventions soutenues et leur contribution aux transformations scientifiques et technologiques recherchées.

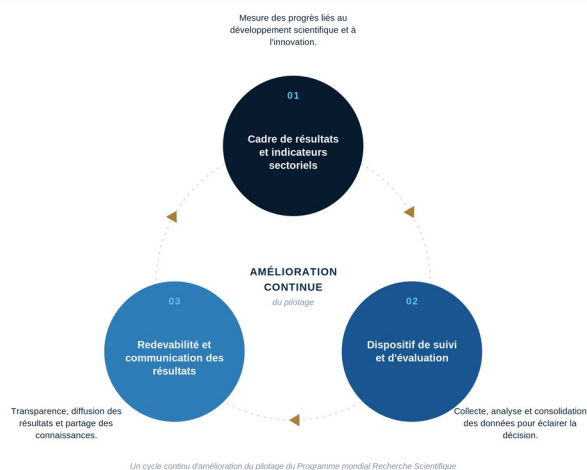
Il repose sur des mécanismes de collecte, d'analyse et de consolidation des données permettant d'éclairer la prise de décision et d'améliorer les capacités de pilotage des politiques scientifiques et des dispositifs de valorisation de la recherche.



IX.3. Redevabilité et communication des résultats

La redevabilité du Programme vise à garantir la transparence des interventions, la qualité des informations produites et la diffusion des résultats obtenus auprès des différentes parties prenantes concernées.

La communication des résultats contribue à renforcer la visibilité des dynamiques scientifiques soutenues, à valoriser les innovations concrétisées et à favoriser le partage des connaissances et des expériences liées à la recherche scientifique et au développement technologique.



x —

GESTION DES RISQUES, CONFORMITÉ ET PÉRENNITÉ



Le Programme mondial d'appui à la recherche scientifique intègre une approche de gestion des risques destinée à renforcer la stabilité, la continuité et la durabilité des interventions soutenues dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de la valorisation scientifique.

Cette démarche vise à améliorer les capacités d'anticipation des institutions scientifiques et à renforcer leur aptitude à conduire durablement les dynamiques de recherche et de concrétisation technologique.

X.1. Gestion des risques et conformité

La gestion des risques vise à identifier et suivre les facteurs susceptibles d'affecter la performance, la continuité et la durabilité des interventions soutenues dans le cadre du Programme.

Les exigences de conformité portent notamment sur le respect des cadres réglementaires, des principes d'éthique scientifique, des standards de recherche et des mécanismes de transparence et de redevabilité applicables aux activités scientifiques et technologiques.



X.2. Durabilité institutionnelle et opérationnelle

La durabilité institutionnelle du Programme repose sur le renforcement progressif des capacités scientifiques, techniques et administratives des institutions intervenant dans les domaines de la recherche et de l'innovation.

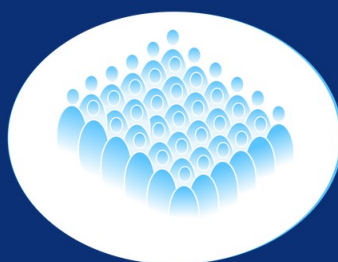
La pérennité opérationnelle implique également le développement de capacités de gestion, d'expérimentation, de valorisation et de transfert technologique permettant d'assurer la continuité des activités scientifiques et la concrétisation durable des innovations développées dans les différents secteurs de recherche.

CONCLUSION

Le Programme mondial d'appui à la recherche scientifique constitue un cadre stratégique destiné à renforcer durablement les systèmes scientifiques, les capacités de recherche et les dynamiques d'innovation technologique.

À travers une approche intégrée articulant recherche scientifique, innovation, infrastructures de recherche, valorisation des connaissances et transfert technologique, le Programme vise à soutenir des systèmes scientifiques plus performants, plus résilients et davantage connectés aux besoins de développement économique, social et environnemental.

En renforçant la cohérence des interventions et l'articulation entre production scientifique, innovation et mise en application des résultats de recherche, le Programme mondial d'appui à la recherche scientifique contribue à transformer les connaissances scientifiques en leviers concrets de développement durable, de progrès technologique et de transformation des sociétés.



WORLD ASSOCIATION FOR DEVELOPMENT
ASSOCIATION MONDIALE POUR LE DEVELOPPEMENT
世界发展协会
الرابطة العالمية للتنمية
Всемирная ассоциация по развитию
ASOCIACIÓN MUNDIAL PARA EL DESARROLLO

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PEUPLES

— UNE VISION MONDIALE —
UNE MISSION DE L'AMD